

Sectorielle

Fabrication de composants (sous le secteur électronique)

1. Existe-t-il des incitations ou des programmes pour la conception de systèmes électroniques et l'unité du secteur de la fabrication?

Oui, le Département de l'électronique et des technologies de l'information a lancé les programmes suivants pour promouvoir la fabrication nationale d'articles électroniques: Dans le cadre du Modified Special Incentive Package Scheme (M-SIPS), 25% des Capex sont éligibles à une subvention (20% pour les unités dans les zones économiques spéciales) pour tous les investissements réalisés dans la fabrication de produits ESDM. Subvention à la production à 10% du chiffre d'affaires de la production (départ usine) dans certaines unités de haute technologie telles que la fabrication et l'ATMP de puces à semi-conducteurs à signaux analogiques / mixtes, de semi-conducteurs de puissance, de LED, etc. Accès préférentiel aux marchés (PMA) - Préférence accordée aux fabricants nationaux dans les marchés publics pour promouvoir la fabrication nationale dans le pays. Les articles spécifiés doivent répondre aux normes de sécurité spécifiées en vertu de l'ordonnance d'enregistrement obligatoire (ORC) qui est entrée en vigueur le 3 janvier 2014. L'ORC fournit un cadre pour ajouter d'autres articles électroniques sous ce régime, constituant ainsi une barrière de qualité pour les articles dangereux et produits électroniques de qualité inférieure. Pour les installations communes devant être utilisées par un ensemble d'unités dans le cadre d'une chaîne d'approvisionnement ou sous toute autre forme de grappe, une aide à 50% sous réserve d'un plafond de 8 millions de dollars est disponible pour les installations communes. Ces installations communes pourraient inclure des installations d'essai, des installations de formation, des infrastructures sociales, ainsi que la mise à niveau des infrastructures matérielles, y compris l'approvisionnement en eau, en électricité, en routes et en d'autres moyens logistiques. Dans le cadre du programme de développement des compétences, 75 à 100% des frais de formation sont remboursés pour toutes les compétences spécialisées pouvant être requises pour les employés potentiels en Inde (formation dispensée dans tout centre de formation reconnu par le Conseil des compétences du secteur de l'électronique) Un programme visant à soutenir 3000 doctorats supplémentaires (1500 en ESDM et 1500 en IT / ITES) a été approuvé en 2014. Sur 1500 doctorats supplémentaires en ESDM, 500 seraient à plein temps et 1000 à temps partiel. En outre, 100 doctorants (à temps plein) doivent être soutenus par l'industrie / le gouvernement de l'État dans le cadre de ce programme. Veuillez consulter le lien pour plus de détails sur les incitations.

2. Quelles sont les mesures prises par le Département de l'électronique et des technologies de l'information (DeitY) pour soutenir la croissance du secteur?

Les étapes suivies sont les suivantes: a) Appui aux infrastructures: Le Département a mis en place des Régions d'investissement dans les technologies de l'information (ITIR). Ces régions sont soutenues équipées d'excellentes infrastructures. b) Promotion de la R&D: 150% des dépenses engagées en R&D interne sont également disponibles en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Outre le dispositif existant de financement des projets de R&D, le département a mis en place les 2 dispositifs clés: i) Soutenir la protection internationale des brevets dans l'électronique et l'informatique (SIP-EIT). ii) Système de subventions multiplicateurs (MGS). c) Incitations fiscales: Au fil des ans, le gouvernement a pris des mesures pour réduire le niveau d'imposition total sur le matériel électronique.

3. Qu'est-ce que la politique du Fonds de développement de l'électronique?

La politique du Fonds de développement de l'électronique fournit un cadre pour la création d'un Fonds de développement de l'électronique (FED) en tant que fonds de fonds qui encouragera la R&D et l'innovation dans des secteurs technologiques tels que l'électronique, l'informatique et la nanoélectronique. EDF soutiendra les fonds de capital-risque et les fonds providentiels, qui seront gérés de manière professionnelle et dédiés à ces secteurs.